



Tencin 2020



Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : www.tencin.net

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N° 1

JUILLET 2020

LE MOT DU MAIRE

Cette période inédite que nous traversons nous pousse à nous interroger sur le fonctionnement de notre société.

Nous devons repenser et adapter nos manières de travailler, de nous déplacer, de nous alimenter et de vivre ensemble.

Devant un État qui s'est montré hésitant, les territoires ont su trouver des solutions souvent innovantes pour développer les services de proximité et maintenir le lien social.

Cette crise sanitaire nous donne l'occasion de construire ensemble le monde de demain, « le monde d'après » en tenant compte de l'urgence climatique et des attentes de notre société.

François Stefani



Vie pratique



Des nouvelles de la médiathèque

Depuis le mardi 23 juin 2020, la médiathèque vous accueille à nouveau sous certaines conditions.

Vous pourrez emprunter des documents sans rendez-vous aux horaires habituels d'ouverture :

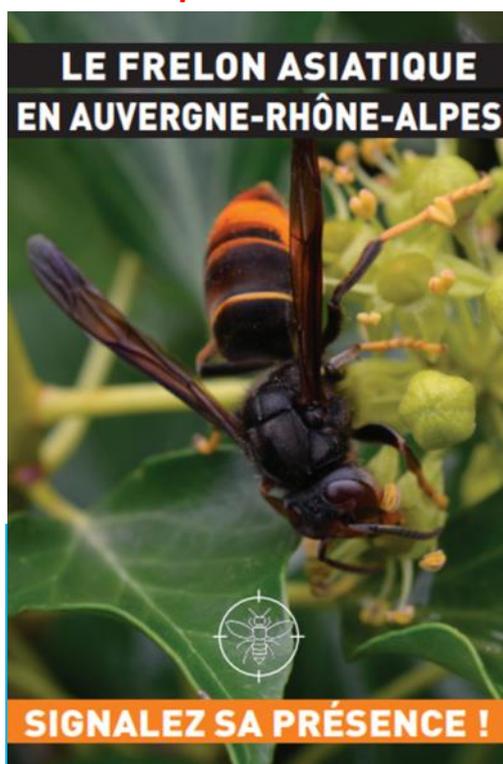
Le mardi de 14h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 15h.

Voici les consignes à respecter pour entrer dans les locaux :

- une personne par foyer autorisée
- respect des gestes barrières et du sens de circulation (l'entrée se fera par la porte de secours côté mairie, la sortie par la porte principale côté parc)
- port du masque obligatoire à partir de 10 ans, gel hydroalcoolique à disposition à utiliser obligatoirement à l'entrée dans les locaux avant toute manipulation des documents en rayon
- l'accès aux locaux est limité à une dizaine de personnes à la fois, merci donc d'attendre à l'extérieur si besoin
- pas de lecture ou de jeux sur place, seuls les emprunts sont autorisés.

Fermeture annuelle du 20 juillet au 17 août inclus.

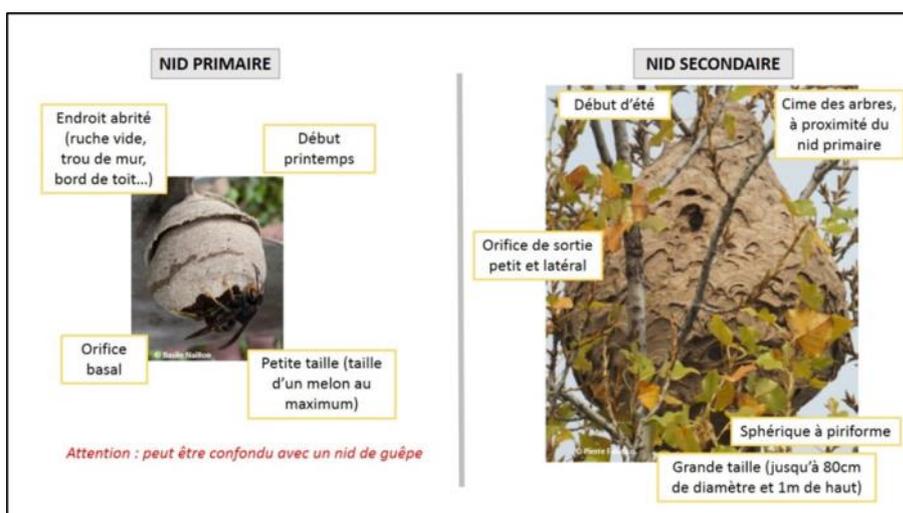
Un fléau pour les abeilles



Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : www.frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire rhônalpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,

Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire

le signalement soit : Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

En téléchargeant l'application mobile « [Frelon Asiatique](#) »



Alerte Citoyens

LAURÉAT
PRIX de
l'INNOVATION

🏠 Inscription Citoyen Collectivités Vidéo de présentation Témoignage Presse Contact

UNE INFORMATION CIBLÉE & RAPIDE



Un nouveau système d'alerte pour les TENCINOIS !

Comme de nombreuses communes, la commune de TENCIN a, pendant le confinement, étudié l'offre d'OLTYS et adhéré à l'application « **Alerte-citoyens** ».

Cette offre, pilotée par la Communauté de communes du Grésivaudan (CCG), nous permet désormais d'alerter de manière ciblée les administrés inscrits par l'envoi de **sms, messages vocaux ou courriels**.

Ce système, qui fera partie intégrante de notre plan communal de sauvegarde (PCS) en cas de danger imminent, sera également utilisé pour vous informer sur la vie de la commune (manifestations, travaux, ramassages, installations diverses...).

La commune, en lien avec son DPD (data protection délégué), met actuellement tout en œuvre pour garantir le respect de vos données personnelles dans l'utilisation de ce système.

Nous vous invitons à vous inscrire à ces alertes via le formulaire hébergé sur le site de la Communauté de communes à l'adresse : <https://le-gresivaudan.alertecitoyens.com/index.php>

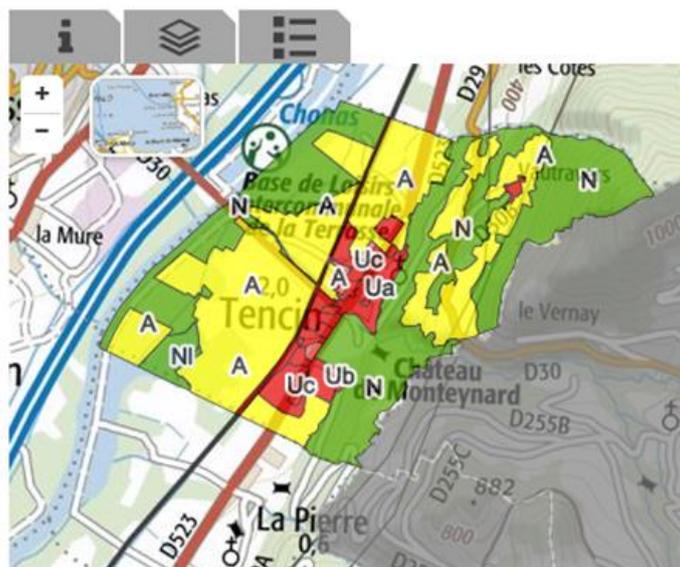


Votre nouveau PLU prochainement mis en ligne sur Géoportail

La commune, en lien constant avec les habitants, a travaillé à la remise à jour de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Fraîchement adopté, votre nouveau PLU va très prochainement pouvoir être consulté directement sur le site national dédié du Géoportail à l'adresse : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

La version papier fait foi par rapport à la version en ligne qui doit être modifiée.

La commune remercie l'ensemble des personnes ayant participé à sa réalisation.



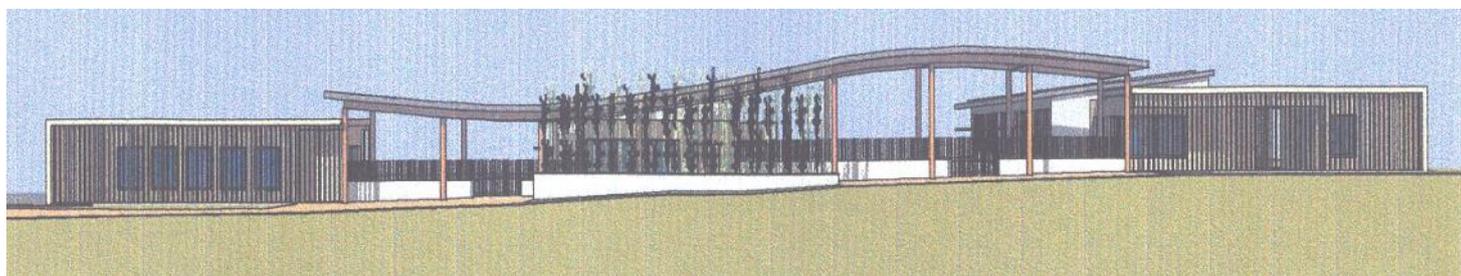
Vie pratique



Depuis le 3 juin, le supermarché U express a changé de gérant, MM. Perrot, Calhordo et leur équipe vous accueillent du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h à 13h. La station service a quant à elle rouvert, vous pourrez vous servir en gazole, super 98 et super 95 E10 24h sur 24. Les bouteilles de gaz sont aussi disponibles durant les heures d'ouverture du magasin.



Offres d'emploi



Pour la prochaine rentrée scolaire de septembre, la commune de Tencin recrute différents agents pour les écoles maternelle et élémentaire. Vous trouverez la description des postes à pourvoir en vous connectant aux liens ci-après.

1 agent d'animation (15 heures hebdomadaires)

<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/102WZVL>

2 agents polyvalents entretien et animation (14 heures et 22 heures hebdomadaires)

<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/102WZGB 14>

<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/102WYVB 22>

1 agent spécialisé des écoles maternelles (22 heures hebdomadaires)

<https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/102XGCW>



Citoyenneté

Solidarité citoyenne

La municipalité de Tencin adresse ses remerciements les plus chaleureux aux habitants du village qui se sont mobilisés lors de la période de confinement, et qui poursuivent leur engagement. Dès le 16 mars, les élus aidés par le CCAS et plusieurs habitants, se sont répartis les contacts avec nos aînés afin de leur proposer leurs services dans une période d'assignation à résidence nécessaire pour éviter de se trouver en contact avec la COVID 19 : échanges téléphoniques, approvisionnement en nourriture et médicaments par exemple ont été assurés.

Par ailleurs, un « atelier citoyen », sous l'impulsion de quelques Tencinois (citoyens, élus,...) a déclenché une dynamique de solidarité qui a permis, dès le mois de mars, la fabrication de masques alternatifs. Ces protections étaient destinées, dans un premier temps, au voisinage de chaque membre actif.

La mairie a très rapidement soutenu cette initiative en prenant

en charge l'approvisionnement de matériels (tissus, élastiques et bobines de fil) et en proposant de centraliser une partie de la production afin d'en faire bénéficier dans un premier temps les personnes vulnérables de la commune, par le biais du CCAS.

Ainsi, à l'heure du déconfinement, chaque personne de plus de 70 ans a pu être équipée d'une paire de masques réutilisables qui lui ont permis de se protéger lors des premières sorties.

Cette expérience, appelée à se poursuivre car le virus est toujours actif, illustre d'une certaine manière la vitalité démocratique de notre commune : la convergence de cette initiative citoyenne et du soutien municipal peuvent être l'occasion de réinterroger les relations entre les citoyens et leurs élus, pour autant que ces derniers soient à l'écoute des initiatives de leurs administrés et les soutiennent.



Les enfants du hameau de Vautravers ont réalisé cette affiche à l'intention du facteur et des éboueurs.



Citoyenneté

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2020

Nombre d'inscrits : 1232

Nombre de votants : 368 soit 29,87 % de participation

Bulletins blancs ou nuls : 73 soit 5,93 % (ou 19,8% par rapport aux votants)

Exprimés : 295 soit 23,94 % (ou 80,2% des votants)

La seule liste présente menée par François Stefani, maire sortant, recueille 100 % des voix exprimées.
Et, est donc élue au premier tour.



La nouvelle équipe municipale pour le mandat 2020/2026



De gauche à droite : Danièle MAZZILLI, France DENANS, Christine DECAIX, Yves CORBALAN, Anne-Marie RENAUD, Christian SOMMARD, Arnaud KERVIZIC, Samuel DULEY, Geoffrey HUGUES, Cédric LESCURE, Joël MARSEILLE, Élodie JOUAN, Yannick MOUZIN, Robert FOIS, Marie-Bénédicte ESTELA, Nicolas DE PARIS, Marguerite GUILLEN, Sandrine BENEVELLI.

En médaillon : François STEFANI.

L'équipe TENCIN 2020 remercie les électeurs qui leur ont accordé leur confiance le 15 mars 2020.

Cette élection a été marquée par une abstention inhabituelle pour ce type d'élection, mais compréhensible au regard de la crainte provoquée par la présence du COVID 19 et par l'absence de liste adverse.

L'équipe déplore cependant les réactions épidermiques de certains électeurs non satisfaits de l'action de l'équipe précédente qui ont rayé soit la liste complète, soit certains noms.

Ces personnes mécontentes avaient pourtant la possibilité d'exprimer leurs désaccords lors des réunions publiques tenues au cours de la campagne électorale ce qui aurait été plus constructif qu'une rature rageuse sur un bulletin.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Lors du Conseil municipal de mise en place de la nouvelle équipe qui s'est tenu le mardi 26 mai à huis-clos à l'espace culturel pour cause de pandémie de Covid 19, les nouveaux conseillers municipaux ont élu François Stefani en tant que maire, Joël Marseille 1^{er} adjoint, France Denans 2^e adjoint, Robert Fois 3^e adjoint, Marie-Bénédicte Estela 4^e adjoint et Arnaud Kervizic 5^e adjoint.

Budgets primitifs 2020

« Pour que le bloc communal participe au plan de relance, il est indispensable que les pertes de recettes et des charges induites par la crise sanitaire soient intégralement compensées » (1)

Le contexte de l'épidémie

Le 11 mars 2020 l'ancien Conseil municipal votait, comme chaque année, les budgets primitifs de fonctionnement et d'investissement de notre commune. C'était sans compter sur la propagation fulgurante d'une épidémie qui allait causer de nombreuses victimes et provoquer une crise sanitaire, économique et sociale dont nous ne sommes pas quittes.

L'une des premières conséquences est le bouleversement de nos prévisions budgétaires. En effet, le bloc communal accuse des pertes de recettes conséquentes en raison de la fermeture des services entraînant l'absence des recettes permettant de compenser la rémunération de nos salariés.

À cela s'ajoute un certain nombre de dépenses qui ont été nécessaires pour faire face à la crise et assurer la continuité de nos services publics communaux (services scolaires et périscolaires pour les personnels prioritaires, matériels pour la protection des personnes,...)

Le dispositif national du plan d'urgence a permis, à juste titre, de sécuriser les ressources de nos employés. Mais il est indispensable que le gouvernement compense les communes des pertes de recettes découlant de la crise sanitaire. L'AMF regrette que le dispositif retenu par l'État dans le nouveau PLFR (Projet de Loi de Finances Rectificatives) soit largement insuffisant (1). Par exemple, le PLFR « ne comptabilise pas les baisses de recettes tarifaires, ni les dépenses engagées pour faire face à la crise ». Ainsi, au niveau national, sur les 5 milliards d'euros de dépenses et baisses de recettes estimées seuls 750 millions seront pris en compte.

Le contexte budgétaire s'est donc assombri et le budget primitif de fonctionnement de notre commune verra une baisse sensible de ses recettes, probablement de l'ordre de 60 000 à 80 000 €. C'est autant de recettes en moins qui ne seront pas transférées au budget d'investissement et qui ne pourront faire effet de levier pour les projets à venir.

Rappelons que de 2014 à 2019, suite aux baisses de dotations, l'investissement local qui assure 70 % de l'investissement public, a déjà beaucoup souffert. Investissements qui par ailleurs ne sont pas délocalisables.

Les projets d'investissements à Tencin

Initialement, le budget d'investissement s'élevait à 1 156 975 €, avec un virement de la section de fonctionnement de 365 014 € qui permettait de l'équilibrer. Sous la réserve des difficultés évoquées plus haut, la nouvelle équipe maintient pour l'année 2020 la liste *non exhaustive* des projets d'investissements suivants :

- Subvention aux particuliers pour la rénovation des façades sur l'avenue du Grésivaudan
- Frais d'études pour l'aménagement de la plaine de jeux et le tourne-à-gauche d'accès à la zone commerciale
- Matériel informatique, mobilier pour les écoles et modernisation de la téléphonie
- Travaux d'extension du local technique
- Acquisition et installation d'un digesteur à la cantine
- Achèvement de la tranche 2 des travaux de l'église
- Poursuite des travaux de l'église avec le lancement de la dernière tranche 3
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public (phase 2020)
- Aménagement de la plaine de jeu Pré Sec (terrain de foot)
- Acquisition d'un podium pour les événements festifs et culturels
- Installation de toilettes publiques autonettoyantes au Parc de la Mairie
- Installation de deux panneaux d'information lumineux
- Installation d'une fontaine au cimetière
- Installation de nouveaux jeux au Parc de la Mairie et aux écoles



(1) <https://www.amf.asso.fr/documents-pour-que-bloc-communal-participe-au-plan-relance-il-est-indispensable-que-les-pertes-recettes-charges-induites-par-la-crise-sanitaire-soient-integrale/40180>

Urbanisme

Dans ce dossier vous pourrez trouver un récapitulatif des travaux d'aménagement de la Vieille rue et rues adjacentes ainsi que l'aménagement de la place Abbé Calès

La rue jardinée

La commune de Tencin, sur les conseils du CAUE de l'Isère, a repris les études, accompagnée par un paysagiste-concepteur pour dessiner dans l'esprit des lieux, de nouveaux aménagements. À l'écoute des riverains, la maîtrise d'ouvrage a proposé une requalification et un partage de l'espace public pour que les rues du village et la place de l'église résonnent encore avec l'esprit des peintures de l'ancien curé : l'abbé Calès...

Caractéristiques :

Début des études : Juillet 2015

Démarrage du chantier : 2016, livraison : 2018

Coût des travaux: 495 000 € HT

Surface : 6000 m²

Coût au m² : 82,5 € HT / m²

Acteurs du projet :

Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Tencin

Équipe de maîtrise d'œuvre : L'atelier des cairns (paysagiste concepteur mandataire), Épure architecture et patrimoine (cotraitant, architecte spécialisé dans le patrimoine), MMO (co-traitant, technicien VRD)

Entreprises : Sols Alpes (entreprise béton imprimé et désactivé en Isère)

Partenaires : UDAP Isère, le service patrimoine et culture du Conseil départemental de l'Isère, la Communauté de communes du Grésivaudan, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère .

crédits photographiques:



Présentation du projet

Révéler le cadre villageois à la fois simple et patrimonial, voilà ce qui a guidé ce projet. Une différence de matérialité des surfaces, en harmonie avec le cadre bâti et paysager, fait la partition de l'espace et souligne les usages présents ou à venir. Les hauts-murs qui nous accompagnent le long des rues sont, à leur pied, ourlés çà et là d'une végétation locale et robuste bordés de bandes de schiste ou de dalles marquant les entrées, les seuils ou les parkings, rappelant la pierre présente dans l'environnement bâti. Les rues sont séquencées au sol par de l'enrobé et du béton désactivé afin de mettre en évidence les intersections. Les transitions simples entre matériaux, sans bordure ajoutée, et l'harmonie des textures et des couleurs contribuent à une meilleure lecture du patrimoine architectural et paysager. Les seuils, les fontaines, le lavoir et le patrimoine bâti sont autant d'éléments mis en valeur de manière subtile par le parti-pris d'aménagement. La concertation habitante a débuté avec une réunion publique, puis s'est prolongée par une balade-exposé in situ avec les riverains, élus et le paysagiste-concepteur. Ce dialogue a été conforté par une communication permanente entre riverains, élus, maître d'œuvre et entreprises en phase chantier. Il en résulte un projet qui répond aux besoins des habitants, au cas par cas, sans pour autant perdre son unité. L'appropriation des lieux ne s'est pas faite attendre. Dès la fin des travaux, les habitants ont fleuri les pieds des murs et les enfants n'ont pas tardé à jouer sur la place de l'église et à dessiner à la craie dans la rue. Un mobilier contemporain sur-mesure en bois massif s'insère délicatement dans ce cadre patrimonial.

Retour d'expérience

La finesse de l'intervention et la déclinaison de matériaux sobres permettent une lisibilité du patrimoine bâti et paysager, comme si l'aménagement réalisé avait toujours été là. La partition minérale-végétale équilibrée de l'espace recomposé autorise une appropriation choisie par les riverains.

Le vendredi 26 juin, une « balade urbaine » a été organisée par la mairie avec la présence de l'atelier des cairns et du CAUE. Les personnes présentes ont pu exposer leurs différents points de vue sur la réalisation de ces aménagements.



Vie scolaire

Mmes Carole Chevalier et Sylvaine Maréchal respectivement directrices de l'école élémentaire et de l'école maternelle se sont prêtées au jeu des questions réponses mené par Cédric Lescure, conseiller délégué aux affaires scolaires, dont vous trouverez quelques extraits ci-dessous.



En préambule, elles reconnaissent que le protocole COVID 19 mis en place à l'école Bellevue les a amenées à chercher d'autres façons de travailler comme le travail à distance avec une formation au numérique.

Le 12 mai (jour de déconfinement) deux classes en élémentaire (CP et CM2) et deux classes en maternelle (moyens et grands) ont accueilli une partie des enfants. Entre 9 et 12 en élémentaire et limité à 10 en maternelle.

Les enfants se sont adaptés rapidement aux consignes de distanciation, ils se sont imprégnés du protocole en quelques jours.

L'organisation des mesures à prendre s'est faite en bonne entente entre l'école et la mairie avec une adaptation rapide malgré les ordres et contre-ordres venant de l'État.

Certaines aberrations sont à noter, comme les différences de protocoles entre l'école, la cantine et le périscolaire.

La vie d'école a été perturbée, il y a eu moins d'échanges entre collègues du fait de l'entrée échelonnée des élèves, de la récréation à tour de rôle...

En conclusion les deux directrices remercient la municipalité, mais aussi les parents pour le travail effectué avec les enfants pendant le confinement ainsi que pour leurs messages de soutien et d'encouragement.

Au jour le jour

Vœux du maire



Le vendredi 10 janvier à l'espace culturel

Nuit de la lecture



Le samedi 18 janvier à la médiathèque.

Petits et plus grands ont apprécié ce moment où une conteuse a su captiver l'attention par la lecture de plusieurs petites histoires.

Foire au boudin



Le dimanche 9 février sous le préau de l'espace culturel.

La traditionnelle foire au boudin a permis aux amateurs de charcuterie et autres victuailles de faire le plein d'excellents produits locaux.



Dessine un manga

Le mercredi 19 février à la salle des mariages de la mairie

Cette séance d'initiation à la création de mangas, organisée par la médiathèque a réuni une dizaine de jeunes Tencinois qui ont mis leur talent sur papier.



Le Conseil municipal des enfants à Paris



Paris les 2 et 3 mars

Pour leur fin de mandat, les jeunes élus du Conseil municipal des enfants de Tencin se sont rendus à Paris où ils ont pu visiter l'assemblée nationale guidés par notre député Catherine Kamowski et faire une petite excursion en bateau-mouche.



Commémoration du 8 mai



À vos agendas - À vos agendas - À vos agendas

Cinétoiles

Le vendredi 21 août

Diffusion du film Hôtel Transylvanie 3 au parc de la mairie à 21 h. Espace culturel en cas de pluie.



Forum des associations

Le samedi 5 septembre

À la maison des associations de 14h à 18h.

Tour de France

Le mercredi 16 septembre

Passage du tour de France route du Lac et avenue du Grésivaudan direction Goncelin. Caravane vers 11h, coureurs vers 13h.

Journées du patrimoine

Le dimanche 20 septembre

Visite guidée du château, entrée 2 €, visite du parc libre.

Spectacle théâtral

Le samedi 10 octobre

À l'espace culturel, à 20h30, la troupe «Le théâtre sous la dent» interprètera la pièce «Huit femmes».

Foire aux noix

Le dimanche 18 octobre

La traditionnelle foire aux noix ainsi que le videgrenier se tiendront au parc de la mairie.

Spectacle théâtral

Le samedi 14 novembre

À l'espace culturel, à 20h30, la troupe « Le théâtre sous la dent » interprètera la pièce « Burlingue ».



Jours et horaires d'ouverture du bureau de poste
mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h15 à 17h15

Monsieur le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir aux jours et heures suivants :

François Stefani

Sur rendez-vous,

France Denans

Sur rendez-vous,

Marie-Bénédicte Estella

Sur rendez-vous,

Joël Marseille

Le lundi de 10h à 12h

Robert Fois

Sur rendez-vous,

Arnaud Kervizic

Sur rendez-vous,

Ou en prenant rendez-vous à la mairie au 04 76 71 36 14 :

Lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h. Mardi de 9h à 11h30.

Mercredi de 14h à 17h. Jeudi de 9h30 à 11h30. Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Services état civil, urbanisme, cimetière uniquement les mercredis, jeudis et vendredis aux heures d'ouverture au public.

Vous pouvez joindre vos élus :
- au 06 31 00 43 48 (téléphone portable de la municipalité);
- au 04 76 71 36 14 (répondeur téléphonique relié au standard de la mairie)

Directeur de la publication : François Stefani - **Rédaction** : Joël Marseille, Robert Fois, Samuel Duley.

Photothèque : © Mairie de Tencin, Laurent Cloarec.